



✉ 10 rue Théophile Naudy
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 22 38 59

Courriel : orleans-tours@sgen.cfdt.fr
Site : <https://orleans-tours.sgen-cfdt.fr/>

à M. le Secrétaire Général adjoint,
Directeur des Ressources Humaines
Rectorat d'Orléans-Tours
Orléans, le 3 octobre 2018

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Lors de la CCP des non titulaires de juillet 2018, la représentante du Sgen-CFDT vous avait interrogé sur la possibilité de recruter des contractuel·le·s Psy-EN sur les nombreux postes vacants d'EDA ; ce recrutement est une nécessité au vu de la surcharge de travail imposée aux collègues en poste à qui l'Inspection demande de faire du hors secteur à chaque urgence.

Cette possibilité semblait acquise sur le principe, puisque les Psy-EN EDA relèvent dorénavant d'un corps unique du 2nd degré, géré par le Rectorat. La DRGH l'avait confirmé lors d'une audience du Sgen-CFDT au ministère début juillet : les postes de psychologues scolaires ne peuvent plus être utilisés comme postes de PE, ce sont des postes spécifiques de Psy-EN du 2nd degré, relevant de la gestion rectorale.

Des contractuel·le·s en possession d'un M2 de psychologie et du titre de psychologue, peuvent donc être recruté·e·s aussi bien sur la spécialité "*éducation, développement et apprentissages*" (EDA) que sur la spécialité "*éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle*" (EDCO), moyennant un accompagnement dans le métier en début d'année.

De nombreux postes d'EDA étaient identifiés vacants à la suite du mouvement intra et plusieurs contractuel·le·s EDCO restaient sans proposition de poste en juillet.

Lors de la journée d'accueil des stagiaires à l'université d'Orléans, les responsables de la DPE et du recrutement des non titulaires n'avaient aucune information pour procéder au recrutement. Ils proposaient que les contractuel·le·s s'adressent directement à l'IEN et à l'IIO pour candidater.

Certain·e·s ont bien écrit au Rectorat et aux DSDEN pour faire connaître leur candidature sur les postes d'EDA, les besoins ont été transmis au rectorat avec les CV des candidat·e·s. Mais aucune proposition n'a été faite aux candidat·e·s.

A notre connaissance, les postes d'EDA ne sont toujours pas pourvus et les collègues intéressé·e·s sont sans affectation.

Nous vous serions très reconnaissants de nous faire savoir quelles mesures sont envisagées pour procéder à un recrutement rapide de contractuel·le·s sur les postes d'EDA vacants.

Très cordialement

Bernadette ROBIN

Pour la commission Psy-EN du *Sgen-CFDT Orléans-Tours*